

SESSION 3: ÉLABORATION D'UNE STRATEGIE REGIONALE D'ECLAIRAGE EFFICACE :

Rappel des recommandations de l'atelier de Ouagadougou (22 Avril 2013), présenté par Mr. Ibrahim Soumaila, CEREEC

1. La présentation sur **la transition mondiale vers un éclairage efficace** et la situation actuelle de la région CEDEAO a souligné les aspects suivants :
 - Le défi de l'éclairage efficace pour lequel l'éclairage représente ~ 15% de la consommation mondiale d'électricité et 6% des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le monde ainsi que les méfaits des coupures d'électricité ;
 - Les bénéfices d'une transition mondiale avec une économie de 5% de la consommation mondiale en électricité soit plus de 110 milliards \$ par an, la fermeture de près de 250 centrales électriques, soit 210 milliards \$ de coûts d'investissements économisés et 490 Mt d'économies en émissions.
 - La situation actuelle de la région de la CEDEAO en matière d'accès à l'efficacité énergétique et particulièrement pour l'éclairage efficace, où le niveau est très différent avec un grand écart entre les pays. Les enquêtes et études montrent les initiatives novatrices qui réussissent, une large acceptation sociale des programmes d'éclairage éco-énergétiques, d'où une migration massive vers les technologies d'éclairage efficaces. Il faudrait maintenant relever les défis techniques, financiers, réglementaires et liés à l'information.
2. La **présentation** sur **l'élaboration d'une stratégie régionale d'éclairage efficace** de la CEDEAO a mis l'accent sur les quatre piliers suivants :
 - Normes minimales de performance énergétique (NMPE), pour aligner les exigences actuelles de performance énergétique et potentiellement établir les NMPE pour les lampes à usage domestique non directionnelles harmonisés pour tous les pays de la CEDEAO ;
 - Politiques d'appui, pour assurer la mise en œuvre réussie des NMPE en soutenant les politiques et les mécanismes ;
 - Suivi, Vérification et Contrôle, pour aligner les méthodes de surveillance de systèmes de mesure et d'indicateurs de performance pour les lampes ;
 - Gestion écologiquement rationnelle, pour minimiser l'impact des produits d'éclairage sur la santé et l'environnement tout au long de leur cycle de vie.
3. Après **discussions**, Les participants se sont appesantis sur les éléments suivants afin de mieux développer la stratégie :
 - L'un des principaux défis liés à l'élaboration d'une stratégie régionale d'éclairage efficace est le niveau d'avancement inégal des pays de la région. Comment s'assurer que les pays qui ont pris du retard ne seront pas laissés pour compte? Comment encourager les pays, qui ont pris de l'avance à devenir les précurseurs au niveau régional?

- Le développement de cette stratégie doit recevoir un haut niveau de soutien et suivre le processus institutionnel de la CEDEAO.
 - La question d'organiser, via la CEDEAO, des missions par pays, pour augmenter la sensibilisation des sphères politiques nationales a été posée (pour favoriser la prise en charge par les ministres).
 - Certains représentants ont suggéré la création de comités nationaux pour le développement d'une stratégie d'éclairage efficace.
 - Les participants ont évoqué la question des études pour soutenir les décisions techniques des pays (par exemple les économies financières possibles par pays).
 - Le besoin a été exprimé de développer une étude régionale pour convaincre les décideurs politiques (appuyée sur des gains concrets).
 - Certains participants se sont questionnés sur les mécanismes de financement disponibles pour soutenir cette initiative (en particulier via les MDP et les NAMAs).
 - Les participants ont demandé des précisions sur leurs rôles dans le développement de la stratégie et attendent de recevoir la constitution des groupes de travail thématiques.
 - La discussion a aussi porté sur la stratégie à adopter pour mettre en place les laboratoires et centres de test pour l'éclairage efficace (centres nationaux ou régionaux).
4. La **présentation** sur le projet de **proposition normes minimales de performance énergétique (NMPE)** de la CEDEAO pour l'éclairage a mis l'accent sur les éléments suivants :
- Une présentation générale a été faite sur les **NMPE de la CEDEAO** qui porte sur les NMPE, le Suivi, Vérification et Application (SVA) qui soutient les NMPE et est un facteur de succès important, la certification de l'étiquetage des produits pour surmonter les obstacles, le développement du programme devrait inclure un engagement et la collaboration des acteurs, les nouvelles initiatives de politiques qui devraient tenir compte des meilleures pratiques internationales et sur la recherche des possibilités de coopération/harmonisation avec des programmes régionaux et internationaux.
 - Trois cas différents ont été présentés afin de s'inspirer de leurs expériences. Il s'agit de :
 - i. Cas du Ghana, avec pour leçons apprises comme facteurs de réussite qui sont : la disponibilité des lampes fluorescentes compactes sur le marché avant toute tentative visant à interdire les incandescentes, une collaboration institutionnelle efficace, avoir une institution clé qui va conduire la politique, les politiciens devraient être la première cible comme acteur majeur et l'approche « mesures dissuasives et persuasives » pour faciliter la mise en œuvre.
 - ii. Cas du Nigeria, il a été recommandé d'initier une étude régionale pour recueillir des données pour convaincre les décideurs politiques sur les gains de la promotion de meilleures pratiques d'EE, d'initier le processus de normes et étiquetage dans chacun des Etats membres pour permettre des consultations

appropriées, le renforcement des capacités et de sensibilisation dans les Etats membres, de mettre en place une norme régionale de l'UE et un comité régional de normes et étiquetage avec un représentant de chaque Etat membre, de développer la norme régionale afin de la présenter à la ratification par la Conférence des chefs d'Etat de la CEDEAO.

iii. Cas de l'Europe, la présentation a mis en exergue un accompagnement indispensable pour une bonne mise en œuvre des NMPE ; à savoir l'information doit être accessible aux publics cibles, le développement des actions de promotion, le suivi et contrôle du marché, le développement d'une approche globale des NMPE et de l'étiquetage.

- Sur la base de ces trois présentations, une proposition pour la région de la CEDEAO a été présentée avec un seuil minimum spécifique de 40 lumen / watt pour tout l'éclairage non-directionnel résidentiel.

5. A l'issue des **discussions**, les participants ont fait remarquer que cette proposition peut ne pas répondre à toutes les attentes que le secteur privé pouvait avoir. C'est donc un premier pas additionnel complétant la résolution **adoptée à Accra en octobre 2012**, permettant de bannir les lampes incandescentes.

- Les participants ont demandé des informations complémentaires à savoir :
 - Les données ayant permis d'établir les normes,
 - Le coût des équipements de test.

6. La **Présentation** sur le **cadre institutionnel et mécanismes sur les normes & labels et qualités de la CEDEAO** qui a porté sur La définition des termes normalisation et norme, le cadre Institutionnel de la Normalisation au niveau de l'espace CEDEAO notamment la procédure d'adoption du document de la politique de qualité de la CEDEAO (PQC), schéma d'harmonisation des normes CEDEAO (ECOSHAM), processus de élaboration des normes ISO et l'état d'avancement des travaux de normalisation dans l'espace CEDEAO.

7. Les participants ont recommandé d'impliquer le comité électrotechnique de la CEDEAO dans le processus de normalisation des produits d'éclairage.

8. A cet effet, nous avons eu des contacts avec le Directeur de l'Industrie et des Mines de la CEDEAO qui nous a fait part du « Règlement C/REG.14/12/12 adoptant les procédures et modèle d'harmonisation des normes de la CEDEAO (ECOSHAM) » et l'Acte additionnel A/SA.1/02/13 adoptant la politique de qualité de la CEDEAO (ECOQUAL) et son cadre de mise en œuvre ».

9. En fin, une présentation du programme de travail 2013 a été faite. Pour développer la stratégie régionale sur l'éclairage efficace, quatre groupes de travail ont été constitués. Ces groupes sont conformes aux quatre piliers de la stratégie à savoir :

- Norme Minimale de Performance Energétique ;
- Politiques complémentaires et d'autres mécanismes de soutien ;
- Contrôle, vérification et Application ;
- Gestion écologiquement rationnelle des produits d'éclairage.